



Caisse de Prévoyance et de
Retraite des Notaires

DÉCEMBRE 2018 | n°4

Le fil d'info

Spécial réforme des retraites



Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD
Président de la Caisse de Prévoyance
et de Retraite des Notaires

page 2

LA RÉFORME DES RETRAITES

Présentation de la réforme

Le calendrier de la réforme

Les premières orientations
de travail du HCR

Que fait la CPRN pour
défendre les droits
des notaires libéraux ?

page 3

LES RELATIONS AVEC LA PROFESSION

page 4

LE SONDAGE D'OPINION

Mes chers confrères, Mesdames, Messieurs,

À l'heure de la diffusion de ce Fil d'info, nous commençons seulement à avoir une idée des premières orientations de la réforme des retraites.

Toutefois, de très nombreux points restent encore en suspens et ne permettent pas de donner un contour très opérationnel à cette réforme systémique. Mais, en dépit des incertitudes, j'ai souhaité vous présenter ce numéro spécial « Réforme des retraites » pour vous faire part de la position de votre Caisse et des nombreuses actions menées.

Dans le cadre de nos actions, votre Caisse a souhaité réaliser un sondage pour recueillir votre opinion. Je vous remercie très chaleureusement de votre mobilisation puisque 22 % d'entre vous ont répondu au questionnaire. Le résultat est très au-delà de ce que nous escomptions, la synthèse figurant en page suivante démontre votre très fort attachement à votre caisse professionnelle et à vos régimes complémentaires.

Le contexte est difficile, incertain, vous l'avez compris. Nous menons depuis plusieurs mois avec le Directeur des actions politiques sous différentes formes dont nous ne pouvons pas toujours faire communication sur la place publique.

Il est important, je dirais même impératif, que ces actions ne soient pas contrariées par d'autres initiatives non concertées qui auraient pour conséquence d'être contre-productives. Notre stratégie est de capitaliser sur les spécificités afin d'obtenir un traitement adapté à nos parcours professionnels et de présenter aux décideurs politiques un projet alternatif pour répondre aux souhaits de nos affiliés.

Mes chers confrères, Mesdames, Messieurs, soyez persuadés, ne doutez pas, que votre Caisse met et mettra tout en œuvre pour défendre et sauvegarder vos droits.

Avec mes sentiments confraternels et dévoués.

LA RÉFORME DES RETRAITES

Présentation de la réforme

Le Gouvernement a lancé l'un des plus importants chantiers du quinquennat d'Emmanuel Macron, la réforme des retraites, qui doit aboutir à un projet de loi déposé au Parlement en 2019. Le Haut-Commissaire à la réforme (HCR), Monsieur Delevoye, a pour mission de préparer cette réforme.

Les premières orientations de travail du HCR

Un système commun

Un régime universel de retraite par point, par répartition, qui remplacera les 42 régimes de retraites existants avec une assiette à 3 plafonds de la Sécurité sociale soit 120 000 € et un taux de cotisation à 28 %.

Enjeux pour les professions libérales :
Système universel ne veut pas dire régime unique, ni absence de prise en compte des spécificités avec une assiette et un taux adaptés aux professions libérales.

Propos de Jean-Paul DELEVOYE - HCR
au colloque des médecins libéraux

Le calendrier de la réforme



Mai à décembre 2018

Concertation entre les partenaires sociaux et le Haut-Commissaire sur les grands principes de la réforme, ses modalités de mise en œuvre et les conditions de la transition vers le nouveau système.



1^{er} semestre 2019

Proposition des orientations de la réforme par le Haut-commissaire.



2^e semestre 2019

Projet de loi présenté en Conseil des ministres puis déposé au Parlement au second semestre 2019.



De l'adoption de la loi jusqu'à sa mise en œuvre

Après le vote de la loi, un délai de quelques années sera nécessaire, notamment pour réaliser en pratique les adaptations nécessaires.

Que fait la CPRN pour défendre les droits des notaires libéraux ?

Rencontres avec les Instances



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Le Président et le Directeur de la CPRN se sont entretenus avec Monsieur Jean-Luc IZARD, Secrétaire général auprès du HCR, le 30 novembre 2017 puis le 5 juin 2018, dans le cadre de la consultation.



Le Président, le Président honoraire et le Directeur de la CPRN ont été reçus par le rapporteur du Sénat, Monsieur SAVARY, le 25 septembre 2018, afin d'échanger sur les conditions de réussite d'une réforme systémique des retraites en France.

Des rencontres avec des parlementaires sont prévues en début d'année.

Jean-Paul Muller, Directeur de la CPRN, rencontre régulièrement les Directeurs des principales Caisses des professions libérales et d'autres Caisses professionnelles pour travailler sur des éléments chiffrés, établir des projections et des propositions, afin de donner matière à l'action de la Caisse.

Publication



À l'initiative de la CPRN, un article a été publié dans le magazine la revue parlementaire du mois de juin, dans le numéro spécial : « Retraites : en finir avec un état de crise permanent ».

Un article a été co-rédigé par 7 caisses de retraite : « Réforme systémique des retraites. Pour les libéraux, l'universalité n'est pas l'uniformité ».

Création d'une structure associative Pro'Action retraite

À l'initiative de la CPRN, la structure associative Pro'Action retraite, regroupant 5 caisses de retraite et présidée par Maître CRENEAU-JABAUD, a été créée afin de mener une stratégie de réflexion et de propositions auprès des différents acteurs proches du dossier de la réforme (voir ci-dessous).

→ PRO' ACTION retraite

LE POINT DE VUE DU DIRECTEUR

Objectifs

- 1 / Faire émerger des éléments communs dans le respect des spécificités des régimes professionnels.
- 2 / Participer à l'élaboration des modalités de la réforme.

Actions concrètes

- 1/ Réalisation d'un sondage auprès des affiliés actifs et retraités.
- 2/ Participation à différentes manifestations autour de la réforme des retraites en présence du HCR.
- 3/ Rédaction d'un livre blanc.
- 4/ Rencontre avec les décideurs politiques.
- 5/ Communication presse.
- 6/ Organisation de tables rondes / colloques.

Les membres de l'association Pro'Action retraite sont très actifs afin de **proposer un ou plusieurs scénarios alternatifs qui puissent répondre aux spécificités des parcours professionnels des libéraux.**

De nombreuses questions en attente...

Quels seront la gouvernance et le pilotage du système universel ? Quid des réserves ? Quelle sera la pension de réversion de demain ? Aujourd'hui, nous n'avons aucune information sur ces éléments qui sont interdépendants et extrêmement importants pour notre régime. Lorsque ces points seront levés, la CPRN pourra poursuivre son action avec la même énergie afin de **démontrer aux pouvoirs publics que les régimes professionnels, pilotés de façon autonome et responsable, peuvent trouver leur place au sein du régime universel.**

LES RELATIONS AVEC LA PROFESSION



©Freepik- Snowing



Le Président de la CPRN, Maître CRENEAU-JABAUD et le Directeur se sont entretenus avec le Président du Conseil supérieur du Notariat, Maître HUMBERT, afin de présenter la position et les actions menées par la Caisse.

Le Président de la CPRN a informé les organisations syndicales de la profession ainsi que nos partenaires.

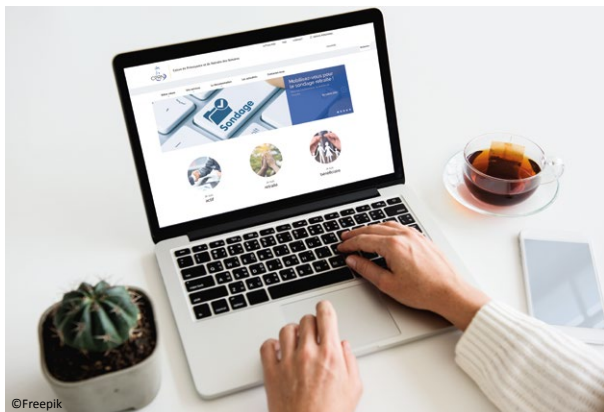
Une information sera régulièrement faite auprès du Président du CSN sur ce sujet.



LE SONDAGE D'OPINION

du 24 septembre au 5 novembre 2018

Ce sondage a pour objectif de porter l'opinion de nos affiliés à la connaissance des Instances publiques, et mettre en lumière leur attachement à leur Caisse de retraite professionnelle.



Taux de participation
22 %

Vous avez été nombreux à participer au sondage d'opinion auprès de la profession sur la réforme des retraites et **nous vous en remercions.**

Le Conseil d'administration ainsi que les collaborateurs de la CPRN ont été très sensibles à l'attachement porté à votre Caisse professionnelle.

En effet, vous avez mis en priorité des points forts de votre Caisse **la relation de proximité** en lien avec la profession ainsi que **l'accès à un service de proximité.**

Votre contribution pour la préservation des régimes professionnels libéraux affirme votre **attachement très fort** à votre Caisse que nous ne manquerons pas de **valoriser** lors des discussions politiques.

Pensez-vous qu'une réforme des retraites soit nécessaire à votre profession ? **Non à 80%**

Compte tenu de votre activité professionnelle, un régime unique peut-il répondre à l'ensemble de vos besoins ? **Non à 74%**

Souhaitez-vous disposer d'une couverture dépendance ? **Oui à 57%**

Qui doit gérer et piloter votre régime de retraite ? **La profession à 90%**

La gouvernance de votre régime doit-elle être du ressort de votre profession ? **Oui à 94%**

Votre régime complémentaire professionnel a constitué des réserves prudentielles en anticipation des besoins des futurs affiliés. Ces réserves doivent-elles être mutualisées dans un régime unique ? **Non à 87%**

Le pilotage des différents paramètres doit-il être géré par la profession, notamment la revalorisation des pensions ? **Oui à 92%**

Jugez-vous que le futur système de retraite doit préserver les spécificités de votre régime professionnel de retraite ? **Oui à 93%**

À votre écoute !

Le Pôle dédié aux affiliés est à votre disposition pour répondre à vos demandes d'information, de conseils et pour bénéficier d'entretiens personnalisés **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires
43, avenue Hoche - 75008 Paris | Tél. +33 (0)1 53 81 75 00 | contact@cprn.fr